

PARLEMENT DE WALLONIE

Treize nouvelles têtes dès lundi

Le décret « décumul » va modifier profondément le visage du Parlement wallon.

● Martial DUMONT

Le décret « décumul », qui oblige désormais un grand nombre de bourgmestres ou d'échevins à abandonner leur poste de député wallon, montrera son premier effet très concret dès lundi.

Depuis l'installation des conseils communaux le 3 décembre, pas moins de 13 députés ont décidé de quitter Namur pour se replier sur leurs terres : 6 MR, 6 PS et une cdH. (voir tableau ci-contre)

Le « 13^e cas » n'a été connu et confirmé qu'en soirée : Alain Onkelinx (PS) sera remplacé par Zoé Istaz-Slangen (un remplacement qui ne figure pas dans le trombinoscope ci-contre).

Un quatorzième devrait toutefois venir s'ajouter à la liste sous peu : le remplaçant de Maurice

Mottard (Grâce-Hollogne). Mais ce dernier devrait encore être député au moment des prestations de serment après-demain puisque son acte de majorité n'a toujours pas été signé.

De suppléant à effectif

Lundi, ce seront donc bel et bien 13 nouveaux membres du Parlement qui prêteront serment.

Cela dit, d'autres changements ont déjà eu lieu récemment. Ainsi, Savine Moucheron (cdH), qui était députée empêchée et échevine à Mons, reprend sa place puisqu'elle ne figure plus dans l'exécutif montois. Elle remplace Véronique Waroux depuis le 1^{er} décembre.

Et d'autres changements aussi interviendront lundi. Ainsi, certains députés qui étaient suppléants, deviendront députés effectifs puisque celui ou celle qu'ils remplaçaient entrent ou restent dans un exécutif mais ont dû faire un choix entre les deux mandats. C'est le cas par exemple de Patricia Potigny (MR).

Rappelons enfin que ce foutoir (et les coûts engendrés) intervient pour à peine 6 mois puisqu'on revertera à la région en mai prochain... ■

Les sorties et les entrées : le trombinoscope

